



Refus d'indemnisation suite à l'incendie d'un véhicule

Par **Iayla**, le **22/05/2012** à **17:43**

Bonjour,

pour résumer les faits assez brièvement, il y a 2 ans de cela, alors j'étais partie en "weekend", j'ai été victime d'un acte de vandalisme : j'ai retrouvé la voiture calcinée!!!

Par la suite AXA, la compagnie auprès de laquelle la voiture était assurée, à tout simplement refusé d'indemniser

Le véhicule ne m'appartenait pas, il était à mon père

Le véhicule était assuré TOUT RISQUE

La procédure dure depuis donc 2 ans, il y a 2 avocats sur l'affaire : 1 qui représente les intérêts de mon père, et un autre qui représente mes intérêts car AXA m'a assignée et me met en cause dans cette affaire!

J'ai l'impression que l'avocat qui me représente est complètement à la ramasse???

Il est carrément injoignable depuis 3 mois,

Il n'envoie même pas les conclusions en temps et en heure! dc il faut encore attendre un date!!!

Quelqu'un peut-il m'aider?

Je suis complètement "larguée" et je pense que je ne vais pas tarder à craquer...

je vous remercie par avance de l'aide et du soutien que vous pourriez m'apporter.